REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

PRESIDENCE DU CONSEIL D'ETAT

DECRET N° 70/ 267 du 17/8/70

Portant nomination d'un Conseiller Technique auprès du Ministère de la Défense Nationale et de la Sécurité

LE PRESIDENT DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT, CHARGE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DE LA SECURITE

VU - la Constitution du 30 Décembre 1969 ;

VU - la Loi 16/61 du 16 Janvier 1961 portant organisation de la Défense du Territoire de la République du Congo ;

VU - la Loi 17/61 du 16 Janvier 1961 portant organisation et recrutement des Forces Armées de la République ;

VU - la Décision n° 009/PCE/MDN du 30 Avril 1970 portant affectation aux fonctions de Conseiller Technique auprès du Cabinet du Ministère de la Défense Nationale d'un Officier de l'Armée Populaire Nationale ;

D E C R E T E

Article 1er.- Le Chef de Bataillon FAUDEY Michel précédemment Commandant d'Armes de la Place de Dolisie est nommé Conseiller Technique auprès du Ministère de la Défense Nationale et de la Sécurité.

Article 2.- Le Chef de Bataillon FAUDEY Michel bénéficiera des indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3.- Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé sera publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo./-

FAIT A BRAZZAVILLE, le 17 AOUT 1970

COMMANDANT M. N'GOUABI.-